



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpeix.org

www.mvtpeix.org

DÉCLARATION DU MOUVEMENT DE LA PAIX

Le Mouvement de la Paix appelle à participer aux mobilisations féministes du 8 mars 2023 à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes

Le thème de la Journée internationale des Droits des femmes décidé par L'Organisation des Nations Unies pour le 8 mars 2023 est : « **Pour un monde digital inclusif : innovation et technologies pour l'égalité des sexes** ». Comme chaque année, le but de cette journée est de se mobiliser contre les inégalités entre les femmes et les hommes qui, selon de nombreux récents rapports, s'accroissent un peu partout dans le monde afin de faire émerger de nouvelles perspectives et d'émettre des propositions.

L'Organisation des Nations Unies attire cette année l'attention sur le fait que l'écart entre les femmes et les hommes dans le numérique a également un impact sur l'élargissement des inégalités économiques et sociales. Seulement 63 % des femmes utilisaient Internet en 2022, contre 69 % des hommes. Alors que d'ici 2050, 75% des emplois seront liés aux domaines scientifiques et technologiques, les femmes s'orientent moins vers les filières scientifiques que les hommes, sauf dans le domaine de la santé. Par exemple, aujourd'hui, les femmes n'occupent que 22 % des postes en intelligence artificielle. Les droits des femmes et des filles doivent par ailleurs être protégés dans les espaces numériques en s'attaquant à la violence basée sur le genre en ligne et facilitée par les TIC, Technologies de l'information et de la communication.

Dans un rapport publié le 13 février 2023, la Fondation Jean-Jaurès et l'ONG Equipop ont dénoncé la régression, partout dans le monde, des droits des femmes mettant en avant la pression des mouvements anti-droits et demandant une politique étrangère féministe de la France. Pour beaucoup de ces mouvements, masculinistes, anti-avortement, populistes conservateurs, les réseaux sont devenus le principal terrain de propagation de leur idéologie antiféministe s'attaquant directement aux femmes et à leurs droits, qui se propage de plus en plus chez les jeunes comme le constate le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes dans son rapport annuel du 23 janvier 2023. Son principal enseignement : en dépit d'une sensibilité toujours plus grande aux inégalités depuis MeToo, les clichés et les stéréotypes sexistes perdurent et les manifestations sexistes les plus violentes s'accroissent.

« L'effort doit non seulement porter sur la protection et la répression mais aussi sur la prévention en agissant sur les mentalités dès le plus jeune âge. Parmi les mesures clés, la régulation des contenus du secteur numérique pour lutter contre les stéréotypes, les représentations dégradantes et les scènes de violences désormais banalisées sur Internet, en particulier dans les vidéos pornographiques ».

S'attaquer à toutes les formes de violences exercées encore aujourd'hui contre les femmes et les filles relève donc d'une nécessité absolue. Violences conjugales ou extra-conjugales toujours importantes, se manifestant sous forme de violences physiques, psychologiques, morales et financières s'accompagnent de plus en plus aujourd'hui de violences basées sur le genre en ligne. Une étude menée dans 51 pays montre que 38 % des femmes ont déjà été victimes de différentes formes de violences en ligne : insultes, cyber-harcèlement, voire

des lynchages publics à l'échelle planétaire, comme ce fut le cas pour Amber Heard, tout au long de son procès contre Johnny Depp, transformé par les masculinistes en procès du siècle sur les réseaux contre MeToo et la légitimité de la parole de toutes les femmes. Sans même parler des attentats dont les motivations féminicides ont été ventées sur les réseaux.

Que ce soit aux Etats-Unis, en Afghanistan, en Iran, en Palestine mais aussi en Pologne, Hongrie, Russie voire en Ukraine, un peu partout dans le monde les droits des femmes subissent des attaques directes ou connaissent des préoccupants reculs. Reculs qui s'accompagnent à chaque fois, de celui des valeurs démocratiques dans son ensemble et des droits sociaux laissant le terrain aux gouvernances violentes des populismes guerriers. Même en Espagne, pays d'Europe où le congé menstruel a été récemment accordé aux femmes, la rhétorique masculiniste de Vox avait séduit, lors des législatives du 28 avril 2019, 10% d'électeurs.

Dans tous les pays où la guerre finit par imposer sa logique meurtrière, les femmes, filles et enfants sont non seulement les premières victimes mais aussi souvent les premières cibles « stratégiques » : le viol des femmes étant devenu une arme de guerre redoutable. Et ce sont encore les femmes migrantes qui deviennent souvent victimes d'exploitation économique, sexuelle et d'humiliations de tout genre. Parlons aussi du combat de nombreuses mères de soldats, au front, déserteurs ou objecteurs de conscience, donc passibles de peines de prison alourdies lors de conflits armés, voire de la peine de mort comme en Ukraine et en Russie.

Il y a encore fort à faire pour que s'applique le quatrième domaine d'action de la Culture de la Paix : celui de l'égalité des femmes et des hommes, un des fondements essentiels de la Paix. Les mobilisations pour dénoncer la réforme injuste des retraites proposé par le gouvernement d'Emanuel Macron ont mis de nouveau en avant l'importante inégalité des salaires entre les femmes et les hommes, l'inégalité rendant les femmes dépendantes de leurs maris et compagnons, parfois violents, se répercutant directement sur leur droit à une retraite digne. En effet, le salaire des femmes reste inférieur en moyenne de 22 % à celui des hommes. Pourtant plus diplômées que les hommes, les femmes ne représentent que 43 % des emplois de cadres et des professions intellectuelles supérieures en 2020.

La reconnaissance des Droits des Femmes est un élément indispensable pour la reconnaissance des droits de tous les êtres humains, femmes, hommes, enfants. Nous appelons à la solidarité avec les femmes iraniennes, afghanes, palestiniennes, kurdes, yéménites, congolaises, érythréennes mais aussi avec les femmes aux États-Unis et en Europe qui se battent pour leurs droits et la démocratie. Tant que les femmes et les filles - qui forment la moitié de la population de la planète - ne vivront pas à l'abri de la peur, des violences physiques, psychologiques, morales et financières ou numériques aussi bien dans la rue qu'au sein de leurs foyers, tant qu'elles seront les premières victimes de l'insécurité quotidienne... Tant que l'on ne les privera plus, dans aucun pays du monde, de leurs droits fondamentaux et de leur liberté ou que l'on ne s'attaquera pas à leurs droits dans les pays où ils semblaient être acquis, tant que les filles n'iront pas au même titre que les garçons à l'école et que l'on jugera les femmes moins capables pour occuper les postes de responsabilité, il nous sera impossible de prétendre vivre dans un monde de justice, de solidarité et réellement égalitaire.

En cette année 2023, Le Mouvement de la Paix apportera sa contribution à la réussite de la 13^{ème} rencontre internationale des femmes organisée par la Marche Mondiale des Femmes qui souligne dans sa déclaration du 8 mars 2023 l'importance de la force féministe pour contribuer à "*obtenir des changements politiques, économiques et sociaux et construire un monde meilleur pour tous les peuples*".

Le Mouvement de la Paix se mobilisera le 8 mars 2023 pour défendre le droit des femmes à la vie, au respect et à la Paix.

A Paris, le mercredi 8 mars 2023

Le Mouvement de la Paix